

ARRETE N° E-000212 /MINMIDT DU 11 JAN 2013  
 portant désignation du Coordonnateur du Cadre d'Appui et de Promotion  
 de l'Artisanat Minier (CAPAM).-

**LE MINISTRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE  
 ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE,**

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2012/432 du 01 octobre 2012 portant organisation du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique
- Vu l'arrêté n° 064/PM du 25 juillet 2003 portant création, organisation et fonctionnement du Cadre d'Appui et de Promotion de l'Artisanat Minier,

**ARRETE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** - Monsieur **ESSOMBA Jean Marcel**, Ingénieur Général des Mines et de la Géologie, est à compter de la date de signature du présent arrêté, désigné Coordonnateur du Cadre d'Appui et de Promotion de l'Artisanat Minier, en remplacement de Monsieur NTEP GWET Paul, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

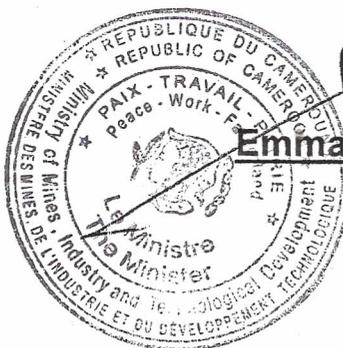
**ARTICLE 2.** L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

**ARTICLE 3.** Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais.-

Yaoundé, le 11 JAN 2013

**LE MINISTRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE  
 ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE,**

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
USA
000000 / 02 JAN 2013
MINISTERS OFFICE



**Emmanuel BONDE**